



DIMITRI DE SARTAVOCAT ASSOCIÉ FONDATEUR

INTAKT

Avenue Louise 489 –1050 Bruxelles www.intakt.law T +32 2 626 01 30 F +32 2 626 01 40 ddesart@intakt.law

EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES

- Avocat au barreau de Bruxelles (depuis 2002)
- Ancien membre de la commission informatique de l'Ordre des barreaux francophones et germanophones
- Ancien membre de la commission « Centrale d'achat » du barreau de Bruxelles
- Membre associé de la Fédération Belge de la Franchise (depuis 2014)
- Responsable académique à la Solvay Business School dans le cadre de l'« Executive Program in Retail & Distribution Management » (de 2012 à 2017)

EDUCATION

- Licence en droit Université Libre de Bruxelles
- LL.M. in European and International Trade Law University of Leicester

DOMAINES D'EXPERTISE

- Spécialiste en droit des contrats et de la distribution (contrats d'agence, concession de vente, franchise, ...)
- Droit des sociétés
- Droit commercial
- IT

LANGUES

- Français
- Anglais

PUBLICATIONS

- D. DE SART, Actualités en droit des baux commerciaux Arrêt de la cour de cassation du 6 mars 2006,
 Bulletin social et juridique Anthemis, 2009, N°420.
- D. DE SART, Code Buysse et Code Lippens Bulletin social et juridique Anthemis, 2009, N°401.
- D. DE SART, Le Conseil des ministres approuve la réforme de la loi sur les pratiques du commerce Bulletin social et juridique Anthemis, 2009, N°414.

- D. DE SART, Les concessions de vente : le risque ne doit plus être supporté uniquement par le concessionnaire... Bulletin social et juridique Anthemis, 2010, N°438.
- D. DE SART, « Les difficultés liées aux obligations de restitution après annulation » in *Les obligations contractuelles en pratique Questions choisies*, ULB-Anthémis, 2013.
- D. DE SART et Thibaut VERBIEST, « Smart grids, autoconsommation et blockchain », l'Echos, 16 novembre 2017
- D. DE SART et Thibaut VERBIEST, « Comment le règlement européen sur la protection des données va changer la donne pour les sous-traitants », l'Echos, 21 décembre 2017.

CONFÉRENCES

- Depuis 2015, orateur/animateur dans le cadre des séminaires organisés par la FBF « Comment se lancer en franchise »
- 14 décembre 2017 : Electrochoc numérique 2 les documents intelligents (Ordre des barreaux francophones et néerlandophones (avocat.be)
- 15 décembre 2016: Electrochoc numérique IA and standardisation (Ordre des barreaux francophones et néerlandophones (avocat.be).
- 30 mai 2016: orateur dans le cadre du Compliance and Ethic Council of the Conference Board, "Big data in the light of the new EU data protection regulatory framework (General Data Protection Regulation and Data Protection Directive)
- 28 novembre 2013 : orateur dans le cadre du colloque Anthémis (ULB) : Les obligations contractuelles en pratique - Questions choisies
- 15 novembre 2011: Enseignant dans le cadre du « Master in Distribution and Retail » organisé par la Solvay Business School. Matière enseignée: part 1: Distribution Agreements and Pre Contractual Information – part 2: Market Practices
- 18 mai 2006 : « La loi du 19 décembre 2005 relative à l'information précontractuelle dans le cadre d'accords de partenariat commercial » (DroitBelge.net M-Village)
- 16 septembre 2004 : « Aspects juridiques des contrats électroniques et de la signature électronique»,
 (Chambre de commerce et de l'industrie de Cambrai)